



FORMATION DE FORMATEURS : Accompagner les musiques actuelles. Module Scène.

Le Collectif RPM est un espace de concertation et d'expérimentation entre les acteurs du secteurs concernés par la pédagogie et l'évolution des pratiques actuelles de la musique.

Depuis 1998, ce sont plusieurs projets de formation de formateurs qui ont été mis en place au sein du réseau et sur le territoire français pour divers organismes : POLCA, Musique et Danse en Finistère, Haute-Loire Musique et Danse, Multimusique, Haute-Loire Musique et Danse, Rezone, le RIF...

Nous faisons évoluer tous les ans cette formation de formateurs afin de répondre aux attentes des stagiaires. Si l'acte pédagogique est le cœur de la formation, son objet est aussi de questionner la place de nos métiers au sein de nos structures et les marges de manœuvres dont nous pouvons disposer pour développer nos actions.

Objectifs :

Ainsi cette formation n'est pas une succession d'interventions proposant des outils clés en main, mais un cadre de réflexion collective permettant :

- **de penser la posture d'accompagnement dans la diversité de l'offre de transmission** (scènes de musiques actuelles, studios de répétitions, écoles ou conservatoires, dispositifs divers d'accompagnement), et avec pour perspective son rapport aux valeurs de l'éducation populaire.
- **analyser et travailler sur les éléments structurants de l'intention artistique.**
- **d'élaborer une méthodologie de diagnostic et d'intervention** dans le cadre de la scène.

Cette formation propose des apports théoriques, des ateliers participatifs en sous-groupes, des mises en situation réelles, des documents audio-vidéo.

Elle explore des visions philosophiques, la notion d'éducation populaire, la question des cultures liées aux champs artistiques concernés, les principes d'action de la pédagogie dite de l'"accompagnement".

Public concerné :

Les personnes travaillant avec des artistes de musiques actuelles de tous profils, dans le cadre de projets d'accompagnement des pratiques qu'ils s'agisse de techniciens, musiciens intervenants, ou chargés d'accompagnement.

Cette formation est aussi ouverte aux musiciens engagés dans une activité artistique qui souhaiteraient acquérir des notions pédagogiques et méthodologiques dans une perspective de diversification de leurs activités.

Remarque : cette formation est destinée à des profils déjà expérimentés ayant mené plusieurs séances d'accompagnement à la répétition, et qui souhaiteraient s'orienter vers la scène.

Contenus :

- **Les enjeux pédagogiques et éthiques de l'accompagnement** : la question de la légitimité de l'intervenant, l'intervention sur l'artistique, distinguer les attentes des besoins exprimés, ...
- **Accompagnement à la scène** : apports théoriques, élaboration du diagnostic, d'une grille d'analyse, préparation d'axes d'intervention.
- **Démonstration d'un accompagnement à la scène** avec deux groupes «cobayes».
- **Mises en situation des stagiaires** : entretien, diagnostic, accompagnement à la scène. Des temps de rencontre avec les équipes et une visite des lieux seront également prévus.

Intervenants (sous réserve de modification) :

- Gérard Buisine : conseiller en formation.
- Claudia Phillips : coach scénique au Studio des Variétés, et responsable pédagogique au PESM Bourgogne.
- Frederic Roz : Directeur du Tremplin à Beaumont / intervenant Scénique.

Durée : 3 jours – 21 heures

Tarif : 950 euros.

Horaires, lieux et tarifs de formation :

Du 30 Novembre au 2 Décembre 2016
Lieu : L'Autre Canal
45 Boulevard d'Austrasie, 54000 Nancy.

Les formations s'étendent sur la journée, **de 10h 13h et de 14h à 18h avec de possibles moments informels prévus en soirée.**

Conditions générales d'inscription et règlement

L'effectif étant limité, le Collectif RPM passe par une présélection des demandes d'inscription afin de garantir une adéquation optimale entre le profil du stagiaire et la formation proposée.

Les inscriptions aux stages sont effectives dès la réception du bulletin d'inscription dûment complété et du respect des conditions liées au mode de financement choisi. Le solde du stage ou l'attestation de prise en charge doit être impérativement parvenu au Collectif RPM 1 mois avant le début de chaque session, sauf conditions particulières fixées lors de l'inscription.

Questions pratiques :

Transport, hébergement et repas à la charge des stagiaires.

Contact :

Nicolas Bongrand : coordinateur, contact@collectifrpm.org / 07 60 38 60 40.